

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse, etc.

CAHORS				ARRIVÉES A					CAHORS		MONTAUBAN			TOULOUSE
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p <sup>r</sup> Montaub.	Arrivées	Dép. p <sup>r</sup> Cahors	Dép. p <sup>r</sup> Toulouse	(Arrivée)
10 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> matin.	6 <sup>h</sup> 35 <sup>m</sup> matin.	8 <sup>h</sup> 12 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 22 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 40 <sup>m</sup> m.	Midi 18 <sup>m</sup>	3 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> s.	Midi 36 <sup>m</sup>	11 <sup>h</sup> 46 <sup>m</sup> s.	9 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> m.	4 <sup>h</sup> 45 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 1 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 56 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 21 <sup>m</sup> mat.
5 <sup>h</sup> 1 <sup>m</sup> soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 > —	1 > s.	10 35 —	1 <sup>h</sup> 15 <sup>m</sup> s.	2 <sup>h</sup> 45 <sup>m</sup> soir.
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —		4 39 m	11 30 —	2 49 s.	6 48 —	5 25 s.	7 45 —	4 40 s.	8 30 —	9 50 —

Train de foire : Départ de Libos à 6<sup>h</sup> 50<sup>m</sup> matin. — Arrivée à Cahors à 8<sup>h</sup> 50<sup>m</sup> matin.

Cahors, le 31 Décembre.

## NOUVELLES POLITIQUES

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 29 décembre 1885.

#### RECTIFICATIONS AU PROCÈS-VERBAL.

**M. Plichon.** — Dans la dernière séance, au moment où je terminais la lecture de la déclaration faite au nom de la minorité conservatrice, on m'a reproché d'avoir fait partie du cabinet qui a déclaré la guerre en 1870. Or, j'étais opposé à la guerre. Je n'assistais pas au conseil où elle a été décidée. Si je ne me suis pas retiré à ce moment, c'était afin de ne pas donner tort à mon pays. J'ai préféré encourir un préjudice personnel. (Très bien à droite. — Interruptions et bruit.)

**Le président.** — Ce n'est pas une véritable rectification au procès-verbal. Je ne l'ai permise que par égard pour le caractère et la personne de M. Plichon. (Très-bien.)

**M. Lacôte.** — J'ai voté contre les crédits du Tonkin. C'est par suite d'une falsification que j'ai été porté comme m'étant abstenu.

**M. Laguerre.** — M. Franconie est porté parmi ceux des membres qui ont voté les crédits. Or, M. Franconie est en ce moment en route pour venir du Sénégal en France. Ses votes antérieurs...

**M. le président.** — L'orateur a-t-il mandat pour faire cette rectification. On ne peut rectifier les votes par voie de supposition. (Très bien.)

**M. Laguerre.** — Je me borne à constater qu'il a été commis dans le scrutin une escroquerie et un faux. (Très bien ! à gauche et à droite.)

**M. le président.** — Je ne puis permettre qu'on accuse d'un acte semblable un membre de la Chambre ou les personnes chargées de recueillir le scrutin. J'invite M. Laguerre à retirer ses paroles.

**M. Laguerre.** — Je maintiens que le membre qui a déposé dans l'urne un bulletin au nom de M. Franconie a commis une véritable escroquerie dans le sens du Code pénal. Deux autres bulletins se trouvent dans les mêmes conditions. (Bruit.)

**M. le président.** — Le règlement fournit les moyens d'ouvrir un débat sur la question. Mais il n'y a pas de sanction possible aux observations que pré-

sente M. Laguerre. (Interruptions). Les débats ne sauraient donc continuer.

**M. Laguerre.** — Je livre un vote ainsi émis à l'appréciation de la Chambre et du pays. (Très bien ! à gauche et à droite.)

**M. Rochefort.** — On va employer 79 millions qui n'ont pas été votés.

**M. le comte de l'Aigle.** — Il y a eu dans le même scrutin deux bulletins en mon nom ; un bleu, qui était le mien, et un blanc qui était d'une écriture que je ne connais pas. C'est ainsi que j'ai été porté comme m'abstenant. (Exclamations). J'ai été profondément surpris de voir transformer la Chambre en une caverne de brigands ! (Applaudissements à droite.)

**M. le président.** — Je vous rappelle à l'ordre. L'orateur n'a pas le droit d'imputer à la Chambre des faits dont l'origine est inconnue. (Très bien !)

**M. Castellar.** déclare que c'est à tort qu'il a été porté comme s'étant abstenu sur le vote de l'article 2. Il a voté pour. (Très bien au centre.)

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

**M. Jolibois.** — Quand un délit de droit commun commis dans l'enceinte d'une assemblée est un fait matériellement établi, une procédure spéciale est indiquée. Je demande que les bulletins soient envoyés au ministre de la justice pour qu'il engage des poursuites. (Applaudissements à droite.)

La proposition de M. Jolibois, n'est pas adoptée.

**M. Laguerre.** — Au nom d'un certain nombre de mes collègues et au mien, je dépose une proposition de résolution portant que les faits qui viennent d'être révélés au sujet des bulletins doubles soient l'objet d'une enquête qui sera faite par le bureau des Chambres. Beaucoup de membres de la Chambre n'ont pas cru devoir déléguer au garde des sceaux les faits qui relèvent de la discipline intérieure de la Chambre. J'espère que cette nouvelle proposition ralliera à l'unanimité de l'Assemblée. (Très bien !)

La proposition, mise aux voix, est adoptée.

**M. Dreyfus,** au nom de la commission des crédits, donne lecture d'un rapport sur les projets de loi portant ouverture de crédits extraordinaires et supplémentaires de l'exercice 1885 et des exercices antérieurs. Il demande l'urgence et la discussion immédiate.

L'ensemble du projet est mis aux voix et adopté par 370 voix contre 4.

### LA TAXE DES BOISSONS.

**M. Blatin** a la parole pour adresser une question au ministre des finances au sujet de la révision de la taxe unique sur les boissons. La mesure aura pour effet d'augmenter les perceptions de l'octroi, environ 4 franc par hectolitre, dans environ 150 villes. La loi sera donc très impopulaire. La Chambre pourrait ajourner à un an la révision de la taxe unique ou tout au moins décider que le prix moyen serait établi d'après les chiffres de 1875. En tout cas, il faut exclure du calcul les consommations anormales. (Très bien à gauche.)

**M. le ministre des finances,** répondant à M. Blatin, dit que, si certaines villes souffriront de l'impôt unique, un plus grand nombre en bénéficieront.

L'ordre du jour appelle la prise en considération de la proposition de M. Delisse, tendant à la prorogation des surtaxes sur les sucres.

**M. Sans-Leroy,** rapporteur, demande l'ajournement.

**M. Delisse** demande qu'elle soit mise en tête de l'ordre du jour de la prochaine séance.

**M. le président** répond que la Chambre fixera son ordre du jour à la rentrée.

L'ajournement est prononcé.

L'ordre du jour appelle la première délibération du projet de loi déclarant jours fériés légaux : le lundi de Pâques et le lundi de la Pentecôte.

**M. Remouvière,** rapporteur, demande la déclaration d'urgence, qui est déclarée.

Le projet de loi est adopté.

La séance est suspendue à 5 heures moins 5 minutes ; elle est reprise à 5 heures 1/2.

**M. le président** dit qu'il a reçu du président du conseil un décret du président de la République, déclarant close la session extraordinaire de la Chambre des députés pour 1885.

Le procès-verbal de la présente séance est lu et adopté.

**M. le président** déclare la session close.

### SENAT

Séance du 29 décembre.

**M. Merlin** donne lecture d'un rapport sur le projet de loi portant ouverture d'un crédit de 80,000 francs pour supplément au chapitre du traitement des curés.

Le projet est voté par 149 voix contre 2.

— Moi, j'ai à m'occuper de la petite machinette.

— Ah ! oui... machinette ! machinette ! machinette ! le mot est drôle ainsi appliqué.

— Elle va bien ?

— Très-bien. Un peu de fièvre quelquefois...

Mais elle ne pleure plus : c'est toujours cela de gagné... Hum ! j'ai cru un moment que cela nous donnerait plus de mal.

— Eh bien, au revoir, Tom. J'irai en ville ce soir.

— Et la gratification ?

— Quelle gratification ?

— Celle que vous aviez promise aux amis pour les récompenser de l'opération Cavalié.

— J'avais parlé de quelque chose ?

— Mais oui... oui... oui...

— C'est étonnant !... vous en êtes sûr ?

— Très-sûr !

— Alors... alors... Tenez, non décidément j'ai changé d'avis. Il ne faut pas laisser prendre aux gens de mauvaises habitudes.

— Je m'en doutais, répliqua le nain en ricant... aussi j'ai serré le livre... Allons, au revoir, Bradford. Ah ! graissez un peu la... la machinette... (Eh ! eh ! eh ! c'est drôle machinette !)... graissez, cher, ou ça cassera !

En parlant ainsi, Tom fit un léger signe de tête et sortit en ricanant et en sautillant.

Mais avant de le suivre à cette séance du comité dont le nom seul lui remplissait la bouche, voyons ce que c'était que cette « machinette, » qui avait « la fièvre quelquefois, » ne pleurait plus, et qui pourrait bien casser, selon Tom, « si on la graissait pas. » Bradford retira ses jambes

**M. Millaud,** conformément aux conclusions de la commission des finances, dont il est le rapporteur demande au Sénat de voter quelques crédits supplémentaires se répartissant sur différents budgets, notamment sur les travaux publics.

Après quelques observations de M. de Ravignan, l'ensemble du projet est adopté.

**M. Allain-Targé** donne lecture du décret par lequel la session extraordinaire est déclarée close et le Sénat se sépare jusqu'au 13 janvier.

## Revue des Journaux

### L'ÉLECTION DE M. GRÉVY ET LA PRESSE

#### JOURNAUX RÉPUBLICAINS

**La Justice.** — Nous saluons le haut magistrat que ses vertus et ses services ont désigné deux fois aux acclamations de la France républicaine.

**Le Rappel.** — M. Jules Grévy est réélu à la majorité que nous lui souhaitons.

**Le Siècle.** — La réélection de M. Grévy est, pour la France et l'Étranger, un gage de paix.

**Le Radical.** — La France s'est habituée à voir en M. Jules Grévy le type accompli du chef irresponsable d'un État républicain. Au changement l'homme, on eut paru désigner un changement d'attitude et cela eut inquiété l'opinion. Voilà donc une question réglée, et réglée aussi bien que possible.

**La Paix.** — La réélection de M. Grévy est un gage donné à la politique de concorde et d'union. Un parti, qui, par deux fois, réunit ses voix pour la réélection du chef de l'État sur un même nom, n'est pas un parti voué aux irréductibles dissensions ; sous ce rapport, la journée d'hier permet de bien augurer de l'avenir.

**Le Journal des Débats.** — A voir le calme au milieu duquel s'est accomplie la réélection de M. Grévy, on peut dire que le poste de président de la République est, dans notre pays, un poste beaucoup plus solide que celui de souverain. Comparons ce qui se passe en Espagne à ce qui vient de se passer à Versailles : nous ne pouvons vraiment pas regretter d'être en République.

de la barre de fer, s'étira un moment, ailuma un septième cigare, et, prenant son chapeau, sortit du salou.

Il traversa le grand vestibule, où les valets se tenaient respectueusement rangés, ainsi qu'à l'arrivée, et descendit dans le jardin. Là il s'enfonça dans le parc. Il marcha environ pendant dix minutes, et enfin, parvint au mur de clôture, qu'il franchit en ouvrant une porte basse. Il était en plein champ.

A gauche, s'étendait une prairie, traversée au milieu par un sentier ; il prit ce sentier et marcha encore pendant dix minutes, à pas lents. Derrière une haie d'aubépines se dressait une maison isolée de moyenne grandeur. Il franchit un jardin assez grand et une petite cour, et entra.

... Cette maison était assez mal famée dans le pays. Elle était occupée par deux nègres, le mari et la femme, jadis esclaves, et qu'un maître factéieux avait affubés des deux noms grotesques d'Éléocle et de Polynice. Polynice, c'était la femme. Éléocle remplissait donc les fonctions du mâle. Naturellement, les deux noirs ne fréquentaient personne, car personne n'aurait voulu les recevoir.

Dans les rues de New-York, il y a des omnibus marqués d'une étoile, destinés spécialement aux nègres. Il leur est interdit de monter dans les autres ; de même pour le théâtre où les noirs sont parqués dans des places particulières. Éléocle et Polynice, bien qu'habitants d'un État qui prétendait adorer les nègres, subissaient donc l'éloignement inspiré par leur couleur.

ALBERT DELPIT.

(A suivre).

### FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

17

#### LES DRAMES DE CE TEMPS-CI

### LA

## FAMILLE CAVALIÉ

### LE COMMODORE NOIR

VIII

#### LES AFFAIRES DE M. BRADFORD

Plus pour la part de Javelott... (Eh ! eh ! dit le nain en éclatant de rire), distrahit le dixième, ci..... 39.666 ce qui donne au patron Isaac Jacobson Bradford, chef et fondateur de la maison Bradford, Javelott et Co, ci..... 357.000 de bénéfices nets.

Bradford restait les bras ballants, les yeux fixes. — Je devrais me retirer du commerce, murmurerait-il, les jones teintées de rouge, car le sang lui avait monté au visage à l'énoncé de ce chiffre fantastique. Quand retrouverais-je une pareille veine ? Un million sept cent mille francs gagnés en trois mois ! C'est trop beau. Puis la guerre n'est pas éternelle. On commence à s'en lasser. Il viendra un moment où la paix sera signée, brusquement sans qu'on s'en doute... Qui sait si tout cela ne me jouera pas un mauvais tour, un beau matin ! Avec le gouvernement de l'Union, on ne peut compter sur rien. Il y a là un tas d'honnêtes gens. Lincoln, Seward et d'autres qui me feraient pendre comme un chien ; ils apprendraient quelque

chose... Il faut en finir...

Javelott cherchait à suivre du regard les pensées du patron. Son œil perçant semblait creuser le cœur de cet homme et lire aisément en lui, comme en un livre ouvert, ses pensées même les plus cachées. Il haussa légèrement les épaules et referma le livre, qu'il traîna au coffre-fort, ainsi qu'il avait fait pour l'apporter. De nouveau le nain geignait et soufflait. Puis, quand le grand-livre eut disparu, quand la lourde porte de fer se fut refermée sans bruit, il revint en sautillant jusqu'à Bradford.

— Maintenant, patron, je vais me donner un peu de bon temps. J'ai promis à Molly, — ce cher ange, — de la mener en partie fine. Il faut que je tienne ma promesse. Sans compter que j'ai avant séance du comité... Discussion importante !

En prononçant ces trois mots : Séance du comité, Javelott se jeta en arrière, comme si sa taille avait subitement été grandie de quinze coudées. Quelle pouvait bien être cette séance ? Quel pouvait bien être ce comité ? C'est ce que nous ne tarderons pas à savoir.

Cependant Bradford était retombé dans son silence. Il avait allumé un cinquième cigare et bu une nouvelle bouteille. Car nous avons oublié de mentionner qu'à côté de la barre de fer sur laquelle il appuyait ses jambes, immobiles depuis le commencement de cette scène, se dressait une table couverte d'un nombre respectable de flacons de sherry. Javelott attendait, debout, et sautillant, comme toujours, lorsque, tournant la tête, Bradford lui dit :

— Vous pouvez partir, Tom.

— Et vous ?



**Le Voltaire.** — Il était légitime et nécessaire de réélire M. Grévy dans les circonstances actuelles, et l'attitude des droites, au cours de la séance, n'a fait que rendre la démonstration plus saisissante. C'est bien le moins d'avoir un pouvoir exécutif stable, au milieu de toutes les instabilités de l'heure présente.

**La République française.** — Il a été, en dépit des efforts de la droite et de la mise en grève de M. Michelin, reconnu et universellement avoué que le Congrès convoqué pour l'élection du président, est un collège électoral, qui n'a d'autre attribution que de procéder au vote qui lui est attribué. Ces précédents ne sont pas sans importance pour l'avenir et la bonne renommée de notre mécanisme constitutionnel si témérairement décrié par les théoriciens et réhabilité chaque jour par la méthode expérimentale.

JOURNAUX RÉACTIONNAIRES

**Le Figaro.** — M. Grévy est réélu à une majorité médiocre; mais, dans l'état d'émiettement des partis, avec la division des opinions qui fait celle du Parlement. Il faut renoncer à des majorités écrasantes, pour quelque solution que se soit.

**Le Soleil.** — En fermant la bouche à M. de Kerdrel, la majorité a créé un précédent extrêmement grave. Cette fois, quatre députations manquent au congrès; une autre fois, il pourra en manquer davantage; un président de la République pourra être élu par une majorité de votants qui ne représentera pas la majorité de la France.

**Le Petit Caporal.** — Que peut valoir un vote émis dans des conditions aussi misérables? Cette élection est nulle et on peut soutenir, la Constitution à la main que nul n'a pu s'éclairer par la discussion avant de voter. En vérité, si M. Grévy accepte une pareille investiture, c'est que M. Wilson ne sera pas difficile.

HISTOIRES DU JEUDI

ÉTRENNES

I

Dans un immense reflet de lumière électrique, la façade du Printemps fait resplendir la blancheur neigeuse de ses sculptures, les couleurs voyantes de ses mosaïques plaquées d'or et les formes tourmentées de son architecture prétentieuse et lourde. Noyée dans les flots bleuâtres de cette lueur qui tombe comme frissonnante sous les hautes arcades, au dedans, autour des comptoirs, dans le hall immense, au dehors au long des trottoirs et sous les arcades, la foule grouille, compacte, bariolée, s'exaltant devant l'exposition merveilleuse des jouets. Aux devantures miroitent les objets de luxe ou d'art, toujours imprévus, délicats et charmants, ces mille riens gracieux que l'industrie parisienne sait seule inventer. L'aspect est merveilleux de ces étalages qui « tirent l'œil » et au milieu desquels brillent, en lettres d'or, d'immenses écrivains : ÉTRENNES.

Tandis qu'on se bouscule, qu'on s'entasse sur les trottoirs, que les gavroches s'amuse et « rigolent » que les enfants et les femmes orient, émergeant pour s'y replonger bien vite, dans le brouillard épais qui cache à trois pas les boulevards remplis d'une vague rumeur de roule, les voitures vont, viennent, courent, traçant comme des sillages et des remous au milieu de cette foule enfiévrée. En vain sur le square les vendeurs de journaux crient : « Demandez le dernier discours de Goblet. — Les

nouvelles du Tonkin ! », personne ne les écoute. C'est le seul jour où l'on ne songe pas à la politique, et l'on se hâte un peu, car il fait froid et l'humidité ambiante trempe mieux que ne le ferait la pluie.

Par une porte entre le flot des curieux, par l'autre sortent des groupes chargés de paquets et qui se dispersent dans le brouillard en retroussant le col de leur pardessus. Et vive la nouvelle année !

Un peu pâle, l'air triste, dans un costume légèrement défraîchi, un homme d'un certain âge sortait, portant maladroitement une énorme poupée, visiblement embarrassé de son cadeau.

— Tiens, te voilà, André ? Et comment te va ?

— Pas mal, merci et toi ?

— Moi, pas mal, merci ; c'est la pauvre Geneviève qui n'est pas bien, pas bien du tout.

— Ta fille ? celle qui va dans les dix ans ?

— Oui, le médecin a dit qu'elle ne passerait pas le mois. Elle s'en va de la poitrine, la petite...

— C'est le métier ?

— Oui, on l'a mise trop jeune à tisser ; mais qu'y faire ? Faut bien vivre, pas vrai ?

— Et alors ?

— Alors ça ne lui allait pas à cette petite, vu qu'elle était maigriote et qu'elle avait toujours été peu de chose ; même qu'à l'école elle travaillait trop, elle était toujours sur les livres et ça la tuait... et depuis un an elle tousse... elle tousse que c'est à fendre l'âme ; maintenant elle est au lit. Ce brouillard la tue. Il lui faudrait Nice, le docteur l'a dit.

— Ben, faut y aller alors si ça doit la guérir.

— Bah ! est-ce qu'on peut aller à Nice quand on a trente francs par semaine pour se nourrir sa femme et ses fiots ?

— Et tu viens de leur acheter quelque chose ?

— Non, c'est pour Geneviève. Jeudi dernier, qu'il faisait un beau soleil, sa mère l'a sortie un peu pour la changer d'air et elles sont venues ici ; la petite s'est plantée devant cet étalage, qu'il n'y avait plus moyen de la démarrer ; elle regardait tout ça avec des yeux d'envie et elle battait des mains, — il devrait pas y avoir des expositions comme ça à cause des pauvres qui peuvent pas se les payer, — bref, tout lui plaisait, mais surtout une poupée superbe qui était au beau milieu de l'étalage... Oh ! maman, si tu m'achetais cette poupée... Et tout le soir elle n'a pas parlé d'autre chose et maintenant elle a la fièvre et elle en rêve, si bien que je me suis dit : Eh bien, tant pis ! je vais la chercher. On se privera pendant huit jours s'il faut, malgré que les temps soient durs et que le terme approche. Et avec l'argent de la semaine je viens de la lui acheter sa poupée. Ça coûte cher, sais-tu... trente-deux francs ! Aussi, par économie, j'ai pas diné d'aujourd'hui et, ma foi, je me sens un peu faible... Aussi je rentre...

— Viens donc au zinc, ça te remettra un peu ; une goutte de rhum, veux-tu ?

— Non, je peux pas te rendre ce soir... donc adieu.

— Adieu, et que le mioche guérisse !

— Bah ! pas d'espoir, vois-tu... faudrait Nice...

André s'en alla dans la nuit de plus en plus épaisse, son paquet sous le bras, se hâtant parfois, portant la main à son front, s'arrêtant et murmurant : « C'est drôle, je me sens tout chose. — On dirait que j'ai bu... pourtant !... » Puis il reprit sa marche ; mais par précaution, il suivait désormais les trottoirs.

Arrivé devant le Lycée Condorcet, il s'arrêta. Il fallait traverser la chaussée pour prendre la rue de l'Isly. Il hésita un moment, puis se décida : « C'est bête, tout de même ; on dirait que tout tourne autour de moi... »

Arrivé à mi-chaussée, il battit l'air des bras un moment et tomba évanoui, allongé tout de son long en travers de la rue.

Au même moment, avant qu'on eut pu le relever, de la gare Saint-Lazare, un lourd camion, chargé de ballots, traîné par de vigoureux limoniers, passait : les chevaux trébuchaient sur son corps ; mais l'attelage était lancé. Cependant, la tête du pauvre homme se trouvait juste sous les roues pesantes de la charrette et servait comme de cale. Le véhicule s'était arrêté... les chevaux firent un vigoureux effort ; on entendit un craquement... Ce fut tout ; l'attelage était passé et la foule s'amassait autour d'un corps piétiné, gisant dans la boue et inerte, tandis qu'à la place où avait été la tête, on ne voyait plus qu'une bouillie informe, rouge, mêlée d'écume blanche et de débris d'os, le tout tacheté d'éclats de boue. Et comme dans une dernière convulsion, les pieds, les jambes, les mains se mirent à remuer, à se crispier, comme si ce cadavre eût voulu se relever et marcher ; puis tout s'affaissa de nouveau, tout retomba inerte. C'était fini.

Deux agents de la sûreté arrivaient en hâte.

— Qu'est-ce qu'il y a ?

— Un ivrogne qu'une charrette vient d'écraser.

— Il est mort ?

— Oh ! oui, ça y est ; la tête en pâte.

— Alors, à la Morgue !

On allait partir ; mais comme on avait pu aisément constituer son identité selon sa formule ordinaire, on jeta ce pauvre malheureux sur une civière pour le porter chez lui. La civière était déjà à quelques pas :

— Et son poupon ! cria quelqu'un.

Le commissaire de police prit la pauvre poupée aux atours tout fripés de boue et la jeta avec le corps, sous le drap de laine grise. Il avait mis, sans s'en douter, la main sur le ressort et elle se mit à crier, de cette voix carverneuse qu'ont les poupées qui parlent, « papa ! » — ce qui fit rire la foule, tandis qu'un gavroche, envieux peut-être, disait : « Que ça de chic ! On t'en paiera, mon vieux, des poupées qui disent papa ! maman et qui marchent ! »

Et le lugubre convoi disparut dans le brouillard, et tout le monde se dispersa, allant à ses affaires :

— Pour un ivrogne, il n'a pas eu de veine !

Ce fut son oraison funèbre.

II

Là haut, sous les combles, au cinquième étage, on attend. Pour la troisième fois, la mère a entr'ouvert la fenêtre, regardant dans la rue déserte. Son mari ne revient pas. Dans la chambre à côté, noire, sans lumière, on entend par moment des plaintes étouffées, puis, par saccades brusques, cette toux des poitrinaires qui semble une roue qui grince...

— Mère, papa n'est pas encore de retour ?

— Non, Geneviève...

— Il tarde beaucoup, ce soir !

— Il te semble ; tu sais, il a voulu faire toutes ses courses d'un coup ; il va rentrer...

Et la mère se remet à la fenêtre, impatiente, ne sachant trop pourquoi elle s'inquiète... Et

tout à coup, au bout de la rue, débouche un cortège qu'elle entrevoit vaguement dans le brouillard. On porte quelque chose sur un brancard et ils sont quelques-uns qui suivent... On s'arrête. Il lui semble qu'on prononce son nom, celui de son mari... Elle prête l'oreille.

— C'est là, la maison du reverbère, au cinquième.

Il lui semble qu'on ajoute :

— Pauvre femme...

Le groupe reprend sa marche... il est là devant la porte... il passe... Non, ce n'est pas pour elle... Elle respire... Hélas ! un homme se détache, il pénètre dans le couloir. Il sort. Elle entend : « Pas de concierge... Comment faire ?... »

— Il y a un marteau... frappez... Cinq coups.

— Comme ça, tout de suite, sans la prévenir... Ça peut la tuer.

Et le voisin qui a indiqué la maison :

— C'est pas gai, tout de même, savez-vous, des commissions pareilles. Enfin, tant pis, je me risque...

Et elle entend encore : « Pauvre femme !... »

On monte... On s'arrête au quatrième. Elle écoute anxieuse, sans bouger, comme fixée au sol par les étreintes d'une terreur folle. Ce n'est pas pour elle, allons... c'est pour une voisine. Et avec cet égoïsme inconscient, qui est chez tous au moment où nous craignons des malheurs irréparables, elle se prend à souhaiter que ce soit chez l'autre qu'il s'arrête, ce messager d'un accident qu'elle ne devine pas encore... On recommence de monter... on s'arrête de nouveau... on tatonne... on frappe ; c'est chez elle... Entrez ! dit-elle éperdue ; et à la vue de celui qui entre...

— Mon mari ! s'écrie-t-elle...

Et l'autre hésite, tourne machinalement son chapeau entre ses doigts...

— Mort ? reprend la pauvre femme, allant de suite au pire par cet espoir inconscient que le malheur n'est pas, ne peut pas être complet et qu'on va lui dire non... qu'il n'est que blessé...

Et comme il se tait elle reprend plus anxieuse : « Mort ? »

— Hélas ! répond l'autre...

La mère pousse un cri :

— Mon pauvre André !

Et Geneviève, de son lit, s'impatiente et demande : « Qu'y a-t-il, mère ? Est-ce qu'il est arrivé quelque chose à papa ? »

Et la mère, arrêtant les sanglots qui soulèvent sa poitrine, parce qu'elle sent que cette nouvelle la tuera :

— Non, c'est Monsieur Andrau que ton père a rencontré et qui vient nous dire qu'il est parti... parti pour... quelques jours ; son patron...

— Alors je n'aurai pas ma poupée... Il n'aurait pas pu me l'envoyer au moins...

— Mais si, reprend Andrau, même que je l'ai en bas... seulement...

— Portez-là, alors... que je m'en amuse.

Et la mère : « Portez-la lui... je vous prie. Il y a bien assez de malheur comme ça dans la maison !... Qu'elle ne sache pas... »

— C'est bon, c'est bon, j'y vais.

Et il redescend d'un pas lourd.

Tandis que l'on dépose le corps du malheureux père dans la chambre voisine, le pauvre corps mutilé, sanglant, la mère et Andrau vont porter à la malade la poupée toute souillée de sang et de boue...

LIVRES D'ÉTRENNES 1886

De la librairie Ch. Delagrave.

Voulez-vous de beaux volumes de format grand in-8, d'apparence luxueuse, avec de l'argent et beau papier, remarquablement illustrés, ne coûtant pas, tout reliés et dorés, plus de 4 fr. 20 ? Voici les « Récits de la grève » de Ch. Deslys ; les « Histoires maritimes » par La Landelle, deux volumes choisis parmi ce que Jules Janin a écrit de meilleur pour la jeunesse, les « Scènes de la Révolution française », par H. François ; les « Rivages de la France », par Girard ; les « Récits d'un aéronaute », par Graffigny ; les « Curiosités de l'histoire des bêtes », par Linden ; les « Curiosités de l'Allemagne du Nord » et un volume qui fait pendant, sur « l'Allemagne du Sud », par Victor Tissot.

A des prix divers de choses curieuses ! Avec la « Mythologie dans l'art » de René Ménard et le « Cambodge » de Delaporte qui sont déjà si connues, de belles étrennes pour ceux qui ne l'ont pas encore, c'est la nouvelle édition des « Mille et un jours », mise par des suppressions habiles en état d'être lue par la jeunesse. Les six cents dessins que A. Gaillard a fait pour cette suite des « Mille et une nuits », sont vraiment éblouissants.

« L'Espion des écoles », de Louis Ulbach, est un des modèles du roman chaste. Cette histoire de police, se passe sous la Restauration, et la peinture exacte et pittoresque des costumes et du mobilier de 1822, forme un des vifs attrait du livre ; de plus elle a merveilleusement inspiré le talent de l'illustrateur Carl Larsson.

On sait que le regretté Paul Lacroix a laissé aux enfants, pour lequel il était le bibliophile, mais le grand-papa Jacob, la « bibliothèque d'é-

ducation et de récréation, » formant quatre volumes, illustrés par Kauffmann et Ferdinandus et qui se vendent séparément.

Les « Souvenirs maritimes de l'amiral Verner », traduits par Noël, illustrés par Ginos, — œuvre sérieuse et sincère, — séduisent par le courant de bonne humeur qui a passé, jusque dans les dessins si vrais avec une pointe de satire, si justes et si vivants.

« Dans mille ans, est un beau livre, par lequel M. Calvet répond à cette question : dans dix siècles, avec les progrès de la science, quelle sera la physiologie de Paris ? Plus de 140 dessins de Nehlig, sont gravés par Méaulle.

Voici la science toute pure à côté de la science ornée. La série des « Souvenirs entomologiques », par Henri Fabre, contient des merveilles d'observation ; les beaux dictionnaires « d'Histoire » et des lettres, par Dezobry et Bachelet, des « Sciences », par Privat Deschanel, doivent être entre les mains de la jeunesse studieuse. Quiconque n'a pas rompu tout commerce avec l'antiquité romaine veut avoir lu cette savante évocation du passé qui s'appelle « Rome au siècle d'Auguste », par Dezobry.

Voici des albums à choisir à tous les prix, depuis les curieuses silhouettes « Drôles de gens, et Drôles de bêtes », si gaiement racontées et dessinées de façon si serrée par Roubert Tinant, et qui ne coûtent que deux francs, jusqu'aux inénarrables « Péripéties cynétiques de Mac-Aron », qui ne se vendent pas plus de dix francs. Entre les deux, c'est à dire à la portée des bourses modestes, se placent tous les albums de Tinant, entre autres : « L'Affaire Arlequin, avec des triquets d'une inimitable perfection par le regretté Léon Valade, et les « Fantaisies et Nouvelles fantaisies moyen âge. » Signalons seulement les « Petits Coloristes », tout gracieux album de croquis, par B. de Monvel digne pendant des autres aimables œuvres signées par le même auteur.

Voulez-vous savoir ce qui fait, depuis six ans la fortune et le succès croissant du « St-Nicolas » ? C'est cette personnalité mystérieuse mais souriante en laquelle croient à demi les enfants et où tout à tour savent entrer les meilleurs rédacteurs du Journal. L'indulgent patron des petits garçons, et (ce que l'on ignorait jusqu'ici), des fillettes, groupe sous son manteau fictif une grande famille où l'on se connaît, où l'on s'aime, où l'on échange de bonnes tendresses, de bons avis, de bons exemples. Il est un précieux auxiliaire pour la bonne éducation des enfants en leur donnant directement quand il le faut, et quand les mères le veulent, des conseils qui s'imposent à leurs jeunes esprits dominés par cette haute et paternelle autorité. — Ajoutons que le secrétaire perpétuel de l'Académie française vient de consacrer, dans son rapport sur les concours de 1886, les lignes suivantes à ce journal : « Le Saint-Nicolas n'étant pas une œuvre individuelle, mais une œuvre collective, ne rentrerait pas entièrement dans les conditions du concours. Son mérite n'a pas été méconnu et je lui dois pour le moins une mention particulière... »

... Doux ce titre M. Delagrave a déjà publié plusieurs volumes d'un recueil amusant et instructif dont on ne saurait trop louer le bon esprit et la variété pleine d'agrément. — Le « Musée des familles », depuis que la librairie Delagrave se l'est annexé, renouvelé à merveille les aimables et instructives distractions qu'il apporte depuis plus de cinquante ans au foyer domestique. Voyez l'année qui vient de s'écouler : d'abord plusieurs beaux récits de longue haleine, comme « un mystère » intime de Frédéric d'Hainault et une traduction du dernier, du très curieux ouvrage de l'illustré romancier anglais Hugh Conway ; un opéra-comique, paroles et musique ; les « Comédiens malgré eux », fantaisie bouffonne de Léonce, Petit ; ensuite des variétés, des nouvelles, par Charles Deslys et R. de Navery

et Mme Eudoxie Dupuis, Blandy, Piazzi, MM. Eugène Muller, Genevay ; enfin des lettres sur le théâtre de Henri de Bornier, des revues musicales, la « Science en famille » de Louis Balthazard, des poésies d'Eugène Manuel, de Charles Ségard, de Georges Lafenestre, des causeries, des concours historiques, etc. Tout cela illustré par Adrien Marie, Girardet, Boutet de Monvel, Sandoz, Régamey, Specht, Ginos, Orévin, etc., c'est-à-dire un choix très habile fait entre les meilleurs de la plume et du crayon pour obtenir l'ensemble le plus pittoresque, le plus intéressant et, et bien entendu, le plus moral qui puisse s'imaginer.

LA REVUE BRITANNIQUE, Sommaire des matières contenues dans la livraison de décembre 1885. — Mémoires électoraux : Une élection à Westminster il y a cent ans. — Contes et récits pour la Noël : Jean le soldat ; La bonne aventure ; Aventure de Noël du docteur Veuillard ; L'ermite ; Un tribunal de village. — Marine de guerre. Art naval : Les grandes manœuvres navales en Italie. — Art militaire. Armées étrangères : Les chevaux de guerre et la cavalerie anglaise. — Economie rurale : La petite culture et le morcellement des terres. — Histoire littéraire. Archéologie : La villa d'Horace. — Biographie. Mémoires : L'électrice Sophie, une ancêtre de la reine Victoria. — Finances. Economie : Les Indes et la dépréciation de l'argent ; Poésie, Première neige. — Correspondances de la Revue Britannique. Nouvelles des sciences, de la littérature, des beaux-arts, du commerce, etc., etc. — Correspondance d'Orient. — Correspondance d'Allemagne. — Correspondance d'Italie. — Correspondance d'Amérique. — Correspondance d'Espagne. — Correspondance de Londres. — Chronique et Bulletin bibliographique. — Banques, bourses, assurances. — Chronique financière. — Bureaux 71, rue de la Victoire, à Paris.



— Qu'elle est laide ! dit Geneviève avec ce dégoût subtil qu'ont les poitrinaires pour les choses qu'ils ont le plus désiré lorsqu'ils les possèdent enfin.

Andrau essaie de lui expliquer qu'il l'a tombée dans la boue en venant ; il fait si noir par ce brouillard... Et la petite :

— Non, ce n'est pas ça... C'est que...

— C'est que ? demande la mère inquiète, craignant qu'elle n'ait compris l'affreuse vérité.

— C'est que celle que je voulais était blonde et que celle-là est brune.

Et, d'un geste de dégoût, elle la rejette aux pieds du lit :

— Là ! je ne la veux pas... tu peux la donner à qui tu voudras. Elle ne me fait plus plaisir...

Et du bout de ses pieds, par dessous les couvertures, elle la pousse sous l'oreiller, murmurant :

— Je ne veux pas la voir, elle est trop laide.

C'était pourtant pour lui faire ce dernier plaisir que le pauvre homme était mort... Et il gisait là, dans la chambre à côté, saignant, hideux, profilant, à la clarté d'une bougie, son pauvre corps sans tête, où pendait un lambeau de mâchoire fracassée et quelques vagues morceaux de chair meurtrie, comme hachée — la joue qui s'était trouvée contre le pavé et qui avait subi tout le poids du lourd véhicule.

De temps en temps de cette bouillie visqueuse, rose, comme hésitante, une goutte de sang perlait, tachant la blancheur mate des draps. Et au milieu de ces débris informes, terne, arraché de son orbite et retenu pourtant par on ne sait quelles fibres à cet amas hideux, un oeil voilé pendait...

Et la mère, sanglottant, prit la poupée dont sa fille ne voulait plus, par caprice... et comme s'il eût pu l'entendre encore, folle, délirante, la jetant à ses pieds et tombant à genoux, la tête sur le bras du mort qui, raidi dans la convulsion dernière, semblait montrer quelque chose, en haut :

— Tiens, mon pauvre André, va-t-en la rendre ; elle n'en veut plus...

Et de l'oeil fracassé, lentement, il lui sembla qu'une larme coulait — la dernière. —

O. GOURDIN.

## CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

A l'occasion du nouvel an le *Journal du Lot* ne paraîtra pas samedi.

M. L. Paysant, notre nouveau préfet, a visité, lundi à deux heures, le Lycée de notre ville. Tous les élèves étaient rangés sur les côtés de la grande cour d'honneur de l'établissement. Dès que le premier magistrat de notre département a paru, accompagné de M. l'inspecteur d'Académie, de M. le proviseur et de tout le personnel enseignant du Lycée, un jeune élève de rhétorique, M. Delpech, de Cahors, s'est avancé et lui a souhaité la bienvenue, au nom de ses camarades dans les termes suivants :

Monsieur le préfet,

Choisi par tous mes camarades, pour être auprès de vous l'interprète de leurs sentiments, je viens vous adresser quelques paroles de bienvenue dans ce Lycée qu'honore votre visite.

Que vous dirai-je, monsieur, que vous n'avez entendu déjà ; ce n'est pas, d'ailleurs, afin d'écouter un discours que vous vous êtes rendu parmi nous ; vous êtes venu, afin de nous témoigner l'intérêt que la République, dont vous êtes ici le représentant, porte à l'instruction de la jeunesse sur laquelle reposent ses plus chères espérances.

Nous saurons, monsieur le préfet, nous rendre dignes de ses sacrifices qu'elle s'impose afin de verser la lumière à nos jeunes esprits et nous préparer ainsi aux luttes de l'avenir. Nous avons d'ailleurs, devant nos yeux, un digne modèle. Nous nous rappelons avec un légitime orgueil, que Gambetta s'est assis sur les bancs de cette vieille école qui compte de si glorieux élèves depuis Fénelon jusqu'au héros de la défense nationale. Travaillez jeunes élèves, nous disait le grand patriote un jour qu'il était venu faire un pèlerinage à ce Lycée où s'était écoulé son enfance. Ces paroles, nous les avons entendues, oubliées quelquefois peut-être, mais votre présence parmi nous nous en fera souvenir.

Merci donc, monsieur le préfet, de l'honneur que vous avez bien voulu nous faire. Merci, au nom de tous mes camarades, du jour de congé que vous avez si gracieusement accordé, et permettez-moi de vous assurer de leur dévouement et de leur respect.

M. le préfet a remercié les élèves et leur a adressé quelques conseils ; il a terminé en leur disant qu'il était heureux de leur accorder un jour de congé, qui s'ajouterait aux vacances du jour de l'an.

Avant de se retirer, M. le préfet a attaché sur la poitrine du jeune Lenteirès fils de notre ingénieur en chef des chemins de fer, une médaille d'honneur, que ce jeune homme, un enfant presque, a mérité en sauvant, au péril de sa vie, on de ses camarades qui était sur le point de se noyer dans la rivière du Lot,

Une salve d'applaudissements a prouvé combien tous les camarades du jeune sauveteur étaient heureux d'une récompense si bien méritée.

En sortant du Lycée, M. le préfet, qu'aucune question de l'enseignement à tous les degrés ne saurait laisser indifférent, a successivement visité l'école normale et les écoles communales laïques de notre ville.

**Contributions indirectes.** — Par décision de M. le conseiller d'état, directeur général des contributions indirectes, en date du 19 décembre courant :

M. Duchateau, commis principal à Hérisson (Allier), a été nommé, en la même qualité à Lacapelle-Marival en remplacement de M. Grané mis en disponibilité sur sa demande.

M. Verdié, commis principal à Martel a été nommé receveur à cheval à Arinac (Puy-de-Dôme).

M. Vayssié, commis principal à Gramat a été autorisé à permuer avec M. Delluc, commis principal à Sousceyrac.

### THÉÂTRE DE CAHORS

Direction de M. A. Hostermann.

Samedi 2 Janvier 1886.

### LA FAVORITE

Grand opéra en 4 actes, de Donizetti.

Avec les concours de M<sup>lle</sup> PEYRET, forte chanteuse

LE SPECTACLE COMMENCERA PAR

### UN MARI DANS DU COTON

Vaudeville en un acte.

Décidément, M. Hostermann veut plaire à son public.

La Favorite avec M<sup>lle</sup> Peyret ne peut manquer de faire salle comble. Cette brillante artiste, si avantageusement connue à Cahors, malgré ses rares visites, attirera samedi au théâtre l'élite de notre société.

### Musique du 7<sup>me</sup> de ligne.

(de 3 à 4 heures.)

### PROGRAMME DU DIMANCHE 3 JANVIER 1886.

Allégo militaire	X...
L'Ambassadrice (ouverture)	Auber.
François les Bas-Bleus (Valse)	Bernicat.
Sylvia (Avis de ballet)	Léo Délibes.
Tricotrac (Polka)	Weldtenfel.

### Avis aux Amateurs

### BONS VINS DE CHAMPAGNE

Nous croyons être agréables à nos lecteurs, en leur recommandant tout particulièrement une Maison de Vins de Champagne.

Cette Maison, par suite d'opérations exceptionnellement avantageuses, expédie actuellement diverses qualités véritablement exquis, à des prix bien au-dessous de leur valeur.

Sa Carte rose est cotée, 3 fr. » la bouteille.

Sa Carte blanche, 3 fr. 50 —

Son Vin de réserve 1878, 4 fr. 25 —

Son Vin d'honneur, 5 fr. —

Avec une augmentation de 0,25 centimes par chaque deux demi-bouteilles.

La quantité disponible, environ 300,000 bouteilles, lui permet de donner prompt satisfaction à toutes les demandes.

Les envois sont faits franco d'emballage.

Adresser les commandes à M. LAPORTE, rue du Lycée, 34, Cahors.

### CUISINIÈRES

Risque l'achat d'un flacon **BOUILLON CIBILS**, vous ne regretterez pas votre essai. Il est indispensable dans les ménages et précieux à la campagne. Pur extrait liquide de viande de bœuf ; excellent consommé instantané ; parfait cuit avec les légumes.

En vente chez M. MICHAUD-LARRIVIÈRE fils, Epicierie Parisienne, 6, place du Marché, à Cahors.

### PAPIER WLINSI,

Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte. Exiger le nom WLINSI

### L'EAU de L'ÉCHELLE

hémostatique est ordonnée contre les Crachements de Sang, les Hémorrhagies utérines et intestinales, les Pertes, la Dysenterie, etc. Paris, 378, Rue Saint-Honoré.

## Bibliographie

La librairie Hachette poursuit la publication des magnifiques œuvres illustrées qui ont si profondément contribué à répandre partout le goût des livres et de la lecture.

En tête de son catalogue des nouvelles publications illustrées pour les étrennes de 1886, nous trouvons la continuation d'une œuvre magistrale, nous voulons parler de l'édition de grand luxe de l'Ancien et Nouveau Testament, illustré par Bida ; nous avons cette année le « Cantique des Cantiques » (1). Le texte, traduit par M. Renan, a conservé le charme poétique pénétrant de l'original. Nous n'avons plus à faire l'éloge de l'admirable talent de Bida. Disons seulement que, pour illustrer le « Cantique des Cantiques », ce chant d'amour idéal, le talent de l'artiste a pris la forme la plus charmante, la plus exquise qu'il ait jamais atteinte.

Puis vient une autre œuvre de grand luxe réservée à une élite d'amateurs privilégiés, le « Sixième récit des Temps mérovingiens » (2), d'Augustin Thierry ; c'est un merveilleux fascicule de onze feuilles grand in-folio, avec six grands dessins dus à Jean-Paul Laurens, reproduits, avec une étonnante exactitude, par le procédé héliographique de MM. Goupil et C<sup>e</sup>.

Voici maintenant le volume annuel de publications bien connues, qui font, on peut bien le dire, honneur à la librairie française : d'abord le cinquième et dernier volume du « Monde Physique » (3), de M. Amédée Guillemin, cette belle œuvre de vulgarisation scientifique, aujourd'hui complète ; puis la quatrième et dernière série des « Chroniqueurs de l'histoire de France » (4), allant de Monstrelet à Commynes, et dont le texte a été si délicatement abrégé, coordonné et traduit par M<sup>me</sup> de Witt, née Guizot ; enfin, le onzième volume de la « Nouvelle Géographie universelle » (5), où M. Elisée Reclus décrit la Tripolitaine, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc ; ainsi composé, ce volume emprunte à des événements récents un intérêt des plus puissants pour un public français.

Digne émule de son frère, le savant géographe, M. Onésime Reclus, nous donne cette année un magnifique ouvrage, « La Terre à vol d'oiseau » (6), destiné à devenir promptement populaire. A un texte plein de clarté et de précision se joignent 500 gravures vraiment merveilleuses. Il est impossible de pouvoir jamais faire mieux, et il faut avoir les ressources accumulées de cette grande maison de librairie pour pouvoir donner à si bon compte un ouvrage aussi splendidement illustré.

Voici maintenant une très belle édition illustrée de l'un des meilleurs romans du meilleur romancier qu'ait jamais eu l'Angleterre : « David Copperfield » (7) de Charles Dickens. Très populaires de l'autre côté du détroit, les œuvres de Dickens méritent de le devenir également chez nous.

Deux nouveaux volumes de voyage illustrés sont venus, cette année, prendre place dans les rayons déjà si garnis de la librairie Hachette : « Le Canal de Panama » (8), de M. L. N. B. Wyse, le promoteur de la grande entreprise que poursuit le percement d'Isthmes, M. de Lesseps, et les « Souvenirs de notre Tour du Monde » (9), de M. Hugues Kraft, un voyageur-amateur dont le carnet de voyage pétille d'observations fines et d'anecdotes spirituellement racontées.

Puisque nous parlons d'esprit, n'oublions pas les « contes et apologues » (10), de M. Léon Riffard, un livre de vraie littérature, un régal pour les bibliophiles.

Nous ne pouvons, malheureusement, signaler que par des titres l'année écoulée des journaux illustrés : la vingt-sixième année du « Tour du Monde » (11), avec 500 gravures et 25 cartes ou plans ; la treizième année du « Journal de la Jeunesse » (12), pour les jeunes gens et les jeunes filles de dix à quinze ans ; la quatrième année de « Mon Journal » (13), pour ceux de dix à cinq ans.

Nous arrivons enfin aux livres qui s'adressent spécialement à l'enfance et à l'adolescence, et nous y trouvons des séries entières de livres nouveaux : « Psur les enfants sages » (14), un de ces charmants albums de Kate Grenaway, dont la douce naïveté a eu un si grand succès ; « Hervé Plémur » (15), par M<sup>me</sup> Colomb ; « Gildas l'intraitable », par M<sup>lle</sup> Zénaïde Fleuriet ; « Histoire d'un Berrichon », par J. Girardin ; « Notre-Dame-Guesclin », par M<sup>me</sup> de Witt et les « Maisons des Bêtes », par madame Gustave Dumoulin. On peut choisir entre quatre volumes récents de la « Bibliothèque des merveilles », cinq de la « Bibliothèque rose », quatre de la « Bibliothèque des petits enfants ». Aux bébés, les éclatantes chromotypographies des cents albums du magasin des petits enfants ; à ceux de tout âge, les diverses séries de la « Bibliothèque des Ecoles et des Familles », qui a réalisé le véritable type du livre de récréation ou de récompense pour les enfants des classes populaires, depuis 5 francs jusqu'à ce 15 centimes les étrennes du pauvre petit de la mansarde ou de la chaumière.

1. Un vol. in-folio, 406 fr.
2. Un fascicule in-folio, tirés à 200 exemplaires numérotés, à 75 fr. ; et 80 fr. ; et 100 fr. l'exemplaire.
3. Un vol. in-8, br. 50 fr.
4. Un vol. in-8, br. 32 fr. ; relié, 40 fr.
5. Un vol. in-8, br. 50 fr. ; relié, 57 fr.
6. Un vol. in-8, br. 6 fr. 50 ; cart., 8 fr.
7. Un vol. in-8, br. 6 fr. 50 ; cart., 8 fr.
8. Un vol. in-8, br. 20 fr. ; cart., 25 fr.
9. Un vol. in-8, br. 15 fr. ; cart., 22 fr.
10. Un vol. in-8, br. 12 fr. ; cart., 15 fr.
11. Deux vol. in-8, br. 25 fr.
12. Deux vol. in-8, br. 20 fr.
13. Un vol. in-8, cart., 2 fr. 50.
14. Un vol. in-8, cart., 8 fr.
15. Nouvelle collection à l'usage de la jeunesse, chaque vol. br., 5 fr.

**JEU DU TOUR DU MONDE.** — Ce jeu est à la fois instructif et récréatif pour les enfants. Il a été installé sur le Globe de M. E. Levasseur. Rien de plus ingénieux que les vignettes dessinées sur ce globe pour inspirer le goût de la géographie et donner aux enfants, tout en les amusant, des notions sur les voyages, les grandes découvertes, la faune et la flore des différentes contrées. On fait tourner le globe, et une petite route dentée, placée au pôle Sud, règle en ce mouvement : le drapeau du joueur, fichés dans des trous pratiqués dans le cer-

cle métallique qui entoure le globe, s'arrête au-dessus d'un désert que traverse une caravane, d'un volcan en éruption, d'un lac qu'a découvert Livingstone, etc. Que d'accidents essayés ou évités ! Toutes ces péripéties gravent profondément dans l'esprit le souvenir des principaux faits géographiques. Prix du jeu, franco. . . . . 42 francs.

La 6<sup>e</sup> livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE (prix : 4 francs), a paru cette semaine chez MM. A. Lévy et C<sup>e</sup>, 13, rue Lafayette, et chez tous les libraires. Cette livraison comprend, entre autres, les mots : Académie (fin). — Acadie. — Acariens. — Accélération. — Accent. — Accessoires. — Accident. — Acclimatation ; et renferme de nombreuses illustrations.

## ÉTRENNES 1886

### Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées ; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs ; leur enseigner à faire, — riches ou pauvres, — le bonheur de leur maison ; orner leur esprit ; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage ; tel est le but que s'est proposé le *Journal des demoiselles*. A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles ; œuvres d'art, gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameublements, musique.

PARIS, 10 FR. — DÉPARTEMENTS, 12 FR.

On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIERY, directeur.

Ce joli cadeau d'étrennes, d'un prix très modique, revient chaque mois raviver chez la destinataire le souvenir de la donatrice.

### LA POUPEE MODÈLE

#### Journal des petites filles

PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 9 FRANCS.

La *Poupée modèle*, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le *Journal des Demoiselles*, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la Poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la *Poupée modèle* envoie également un joujou aisé à construire : Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Accidents, — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIERY, Directeur du Journal.

Ce joli cadeau d'étrennes, d'un prix très modique, revient chaque mois raviver chez la destinataire le souvenir de la donatrice.

### DONNEZ DU FER à votre enfant, — disait un médecin consulté par une mère pour sa fille atteinte de pâles couleurs et d'anémie.

— Mais quel Fer donner à mon enfant ? demanda la mère. — Le FER BRAVAIS, répondit le docteur, car c'est la préparation qui approche le plus de la forme sous laquelle le Fer est contenu dans le sang, et, par suite, ses effets sont supérieurs à ceux de tous les autres ferrugineux.

Dépôt dans la plupart des Pharmacies.

### Le ROB BOYVEAU-LAFECTEUR

est un sirop dépuratif et reconstruit, d'une saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an XIII. — Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang : Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impétigo, Goutte, Rhumatisme. — Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virulents ou parasitaires.

Le ROB BOYVEAU-LAFECTEUR à l'Iodure de Potassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : Ulcères, Tumeurs, Gommès, Exostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrophulose et la Tuberculose.

Dans toutes les Pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-LAFECTEUR.

### Éviter les contrefaçons

## CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom



Étude de M<sup>e</sup> Scipion DELBREIL, licencié en droit, avoué à Cahors.

**EXTRAIT**  
DE  
**Saisie immobilière**

Adjudication fixée au **TRENTE janvier prochain**

Suivant procès-verbal de M<sup>e</sup> David, huissier à Lauzès, en date des cinq et six octobre dernier, déposé le quatorze du même mois d'octobre, enregistré et transcrit au bureau des hypothèques de Cahors, le vingt du même mois volume 102, numéros 29 et 30.

Il a été procédé, à la requête de Monsieur Jean St-Marty, aîné, négociant, habitant et domicilié de la ville de Bordeaux, rue Doidy, numéro 14.

Lequel a constitué M<sup>e</sup> Scipion Delbreil pour son avoué près le tribunal civil de Cahors y demeurant cours de la Chartreuse, n<sup>o</sup> 10.

Sur la tête et au préjudice du sieur Pouget Frédéric, propriétaire habitant et domicilié du lieu de Fages, commune de St-Martin-de-Vers.

A la saisie réelle des biens ci-après désignés :

**Biens saisis et à vendre :**

1<sup>o</sup> Une friche située au lieu dit Fages, formant partie du numéro 392, section A du plan cadastral de ladite commune de St-Martin-de-Vers, d'une contenance approximative de quatre-vingt-cinq centiares, troisième classe, d'un revenu de un centime.

2<sup>o</sup> Une autre friche située au lieu de Fages, formant le numéro 393, section A du plan cadastral de ladite commune de St-Martin-de-Vers, d'une contenance approximative de sept ares vingt centiares troisième et quatrième classes d'un revenu de quatre-vingt-quatre centimes.

3<sup>o</sup> Une terre labourable située audit lieu de Fages formant le numéro 394, section A du plan cadastral de ladite commune de St-Martin-de-Vers, d'une contenance approximative de douze ares cinquante centiares, troisième et quatrième classes,

d'un revenu de deux francs cinquante-huit centimes ;

4<sup>o</sup> Une grange et une pâture situées audit lieu de Fages, formant le numéro 395 section A du plan cadastral de ladite commune de St-Martin-de-Vers, d'une contenance approximative de trois ares soixante-dix centiares, première classe, d'un revenu de trois francs trente centimes. Cette grange est bâtie en pierres moellons et couverte partie en tuiles et partie en chaume. La porte servant à l'engrangement des fourrages est au levant, celle par où passent les bestiaux pour entrer est à l'aspect du midi. Cette grange confronte de tous côtés avec patus du saisi ;

5<sup>o</sup> Une vigne située audit lieu de Fages, formant le numéro 388, section A du plan cadastral de ladite commune de St-Martin-de-Vers, d'une contenance approximative de seize ares trente centiares troisième et quatrième classes, d'un revenu de un franc trente centimes ;

6<sup>o</sup> Une friche située audit lieu de Fages, formant partie du numéro 389, section A du plan cadastral de ladite commune de St-Martin-de-Vers, d'une contenance approximative de un are cinquante centiares, deuxième classe, d'un revenu de trois centimes ;

7<sup>o</sup> Une pâture située au lieu dit Fages et Enclavières, formant le numéro 376, section A du plan cadastral de ladite commune de St-Martin-de-Vers, d'une contenance approximative de un are cinquante centiares, première classe, d'un revenu de quinze centimes ;

8<sup>o</sup> Une terre labourable située audit lieu de Fages et Enclavières, formant le numéro 377, section A du plan cadastral de ladite commune de St-Martin-de-Vers, d'une contenance approximative de un are soixante centiares, deuxième classe, d'un revenu de un franc douze centimes ;

9<sup>o</sup> Une grange située audit lieu de Fages et Enclavières, portée sous le numéro 378, section A du plan cadastral de ladite commune de St-Martin-de-Vers, le sol de ladite grange est d'une contenance de quatre-vingt-dix centiares, première classe, d'un revenu de quatre-vingt-un centimes ; cette grange ne subsiste plus aujourd'hui ;

10<sup>o</sup> Une terre labourable située audit lieu de Fages et Enclavières, formant le numéro 379, section A du plan cadastral de ladite commune de

St-Martin-de-Vers, d'une contenance de vingt-neuf ares trente centiares, quatrième et cinquième classes, d'un revenu de deux francs quatre-vingt-six centimes ;

11<sup>o</sup> Une vigne située audit lieu de Fages et Enclavières, formant le numéro 380, section A du plan cadastral de ladite commune de St-Martin-de-Vers, d'une contenance approximative de quarante-trois ares soixante centiares, deuxième et troisième classes, d'un revenu de neuf francs treize centimes ;

12<sup>o</sup> Un sol de maison situé au lieu dit Champ de l'Eglise et Combe de Couderc, formant partie du numéro 383, section A du plan cadastral de ladite commune de St-Martin-de-Vers, d'une contenance approximative de cinquante-six centiares, première classe, d'un revenu de cinquante centimes ;

13<sup>o</sup> Une terre labourable située au lieu dit Fages, formant partie du numéro 387, section A du plan cadastral de ladite commune de St-Martin-de-Vers, d'une contenance approximative de neuf ares cinquante-cinq centiares, troisième et quatrième classes d'un revenu de un franc quarante-neuf centimes ;

14<sup>o</sup> Un lardin situé audit lieu de Fages, formant partie du numéro 396, section A du plan cadastral de ladite commune de St-Martin-de-Vers, d'une contenance approximative de quatre-vingt-dix sept centiares, première classe, d'un revenu de quatre-vingt-sept centimes.

15<sup>o</sup> Une maison située au lieu dit Fages ou Champ de l'Eglise et Combe de Couderc, portée au numéro 383, section A du plan cadastral de ladite commune de St-Martin-de-Vers, quatrième classe, pour un revenu de deux francs cinquante centimes.

Cette maison est bâtie en pierres moellons et couverte en tuiles crochets et creuses. Elle est à quatre tombants d'eau. La porte d'entrée se trouve du côté du levant. Elle a un rez-de-chaussée et un premier étage, au rez-de-chaussée se trouvent le four et la cave. Portes d'entrée au levant au couchant. Le premier étage où l'on arrive par un escalier en pierres extérieur d'une dizaine de marches, se compose de quatre pièces, d'une cuisine et de trois chambres. La cuisine est éclairée par la porte d'entrée au levant et par une fenêtre au couchant. L'une est éclairée par une fenêtre au nord, la

seconde par une fenêtre au couchant et la troisième par deux fenêtres l'une au levant l'autre au midi. L'escalier par un appentis soutenu par des poutres ou colonnes en bois. Cette maison confronte de tous côtés avec patus du saisi.

Ces biens sont tous situés dans le canton de Lauzès, arrondissement de Cahors.

Ils sont la propriété du sieur Frédéric Pouget, qui les jouit et exploite.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à la vente desdits biens saisis, a été déposé au greffe du tribunal civil de Cahors, le neuf novembre dernier, la publication en a été faite le douze décembre courant, et l'adjudication desdits biens a été continuée au trente janvier prochain.

En conséquence, l'adjudication desdits biens aura lieu le **trente janvier prochain** à l'heure de midi, à l'audience des criées du tribunal civil de Cahors, au palais de justice de cette ville.

Elle sera faite en deux lots composés comme suit et sur les mises à prix suivantes :

Le premier lot composé des articles, un, deux, trois, quatre, cinq, six, douze, treize, quatorze et quinze du présent placard, sur la mise à prix de dix francs, ci..... 10 fr.

Le second composé des articles sept, huit, neuf, dix et onze du présent placard, sur la mise à prix de dix francs, ci..... 10 fr.

Il est en outre déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèques légales, qu'ils devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de déchéance.

Pour extrait certifié conforme.

Cahors, le vingt-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq.

L'avoué poursuivant,

DELBREIL.

Enregistré à Cahors, le ..... janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq, F<sup>o</sup> C<sup>o</sup> reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : DALAT.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

**PÂTISSERIE CONFISERIE**

**ROZIÈRES**

Boulevard Gambetta, CAHORS

**SPÉCIALITÉ POUR LES PÂTISSERIES FINES ET LES COMMANDES**

M. Rozières a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'à l'occasion du Jour de l'An, on trouvera chez lui un grand assortiment de Cartonnages riches, Bonbons fins, Fruits confits, Marrons glacés, Chocolats de Paris, etc., etc.

Thé, Vins fins et Liqueurs

**Fromages glacés. — Glaces et Sorbets**

POUR DINERS ET SOIRÉES

**GUÉRISON CERTAINE**  
DE TOUTES LES  
**Affections de la Peau**

**DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc., des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX** considérés comme incurables par les Princes de la Science. Le traitement ne dérange nullement du travail ; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LEHORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE, 41, rue St-Hippolyte, à PARIS. CONSULTATIONS GRATUITES par correspondance.

**Plus d'Intermédiaires**

Plusieurs groupes de Fabricants de Draps, de Velours et Fouritures servant à la Confection des Vêtements pour hommes, ayant résolu de vendre directement au public, ont décidé d'envoyer **gratuit** des Échantillons de leur Fabrication à toutes les personnes qui en feront la demande. De ce rapport direct entre le Fabricant et le Consommateur résulte une sérieuse économie, conséquence inévitable de la suppression des intermédiaires onéreux qui augmentent d'une façon considérable le prix de vente. Les demandes d'Échantillons doivent être adressées au seul représentant autorisé : **H. BEAUTIER, 10<sup>ter</sup>, r. de Brosse, PARIS**

**PLANTS AMÉRICAINS**

SORTANT DES PROPRIÉTÉS

**J. COMBETTE,**  
DE FRONTIGNAN

Jacquez fructifères racinés, à. **90 fr.**  
Jacquez fructifères en bout., à. **20 fr.**  
Riparias Fabre, tomenteux :  
— Géant en racinés, à. **80 fr.**  
Riparias en boutures, à. .... **20 fr.**

Ces **PLANTS** sont garantis sur facture.

S'adresser à M. CAYREL, représentant à CAHORS, rue Fénélon, n<sup>o</sup> 12.



**PLANTS AMÉRICAINS**

Ahybrides Français  
RIPARIA GLOIRE DE MONTPELLIER  
Alicante Henri Bouchet  
**PAUL ESTÈVE, PROPRIÉTAIRE,**  
rue Nationale, 19, Montpellier.



Dépôt à Cahors, chez M. Blanc, Galerie de Fontenille.

**MAISON BLANC**

COIFFEUR-PARFUMEUR

Galerie de Valon, Cahors.

**SALON DE COIFFURE AU 1<sup>er</sup>.**

Produits spéciaux : Teintures du Dr Tomson de Bruxelles. — Poudre épilatoire. — Eau des Circassiennes. — William Gasson's Celebratel. — Hair-Elixir ; croissance des cheveux, du Dr de Londres ; éponges de Venise et cravates.

M. BLANC, donne des leçons de coiffure à son salon et à domicile.

**BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES**



La **BRETELLE AMÉRICAINNE** élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse. Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : **3, 5, 7.50 et 10 fr.**

Seul dépôt chez : **J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors**

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

**A. LÉVY & C<sup>ie</sup>**

Éditeurs

LA

PARIS

13, Rue Lafayette

**GRANDE ENCYCLOPÉDIE**  
INVENTAIRE RAISONNÉ  
Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la fin du XIX<sup>e</sup> Siècle

SOUS LA DIRECTION DE  
MM. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut ; H. Derenbourg, professeur à l'École des langues orientales ; F. Camille Dreyfus, député de la Seine ; A. Giry, professeur à l'École des chartes ; Glasson, membre de l'Institut ; D<sup>r</sup> L. Hahn, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris ; C.-A. Laisant, député de la Seine ; E. Levasseur, membre de l'Institut ; H. Marion, chargé de cours à la Sorbonne ; E. Müntz, conservateur de l'École nationale des beaux-arts ; A. Trépoigt, ingénieur des Constructions navales ; A. Waltz, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25,000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La **GRANDE ENCYCLOPÉDIE** formera environ 25 volumes gr. in-8<sup>o</sup> Jésus de 4,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de **500 fr.**

Chaque livraison  
**1 franc**

Payables à raison  
de **10 francs** par mois

Chaque volume broché  
**25 francs**

CAHORS 1881

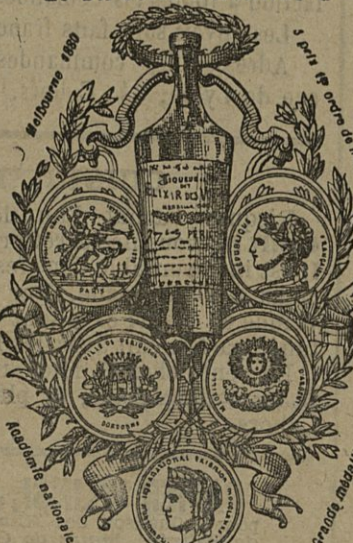


EXPOSITION

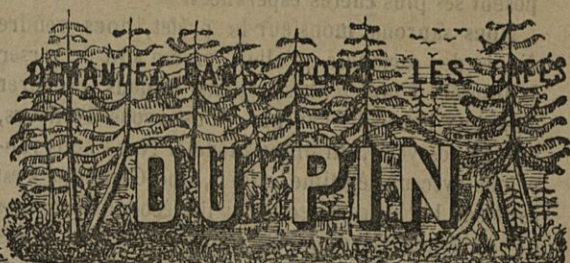
**B. DOUCÈDE**

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

21 RÉCOMPENSES 1<sup>er</sup> PRIX  
MÉDAILLES D'ARGENT, OR  
ET DIPLOME D'HONNEUR.



PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR  
Membre du JURY  
BORDEAUX EX<sup>o</sup> INT<sup>o</sup> 1882 HORS CONCOURS  
On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.



**DU PIN**

LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

**MÉDAILLE D'OR**

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

**FOURGEAUD & LACOÛTE**

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants  
PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter ; Il est difficile de créer

L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la Grande CHARTREUSE.